

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

Conseil municipal		L'an deux mille dix-neuf, et le 14 novembre à 19h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José MONEL, Maire, à la suite de la convocation adressée par lui, le 08/11/2019 et affichée le 08/11/2019.
Membres afférents	11	
Membres en exercice	9	
Membres présents	6	

Présents : José MONEL, Carole LECLÈRE, Isabelle SIMON, Véronique MARTINEZ, Christophe BEAUD, Bruno PERRIN.

Absent(s) excusé(s) : Gabriel FERRER, pourvoir à Carole LECLÈRE
Isabelle SIMON

Secrétaire de séance élu(e) : Christophe BEAUD

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 juillet 2019,
Approuvé à l'unanimité
2. Syndicat Mixte d'Electricité du Gard : demande de subvention pour l'éclairage public Grand Rue,
Accord à l'unanimité
3. Convention entre la mairie et les propriétaires des n° 53 et 55 Grand Rue,
Approuvé à l'unanimité
4. Communauté de Communes du Pays de Sommières : convention de mise à disposition du foyer communal dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires,
Accord à l'unanimité sous conditions :
 - a) Le foyer communal sera mis à disposition pour les Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) tous les lundis, mardis, jeudis des semaines scolaires de 7h15 à 9h15 et de 16h à 18h15,
 - b) La mairie se réserve le droit de disposer du foyer quelque soit le jour de la semaine de manière ponctuelle en prévenant au plus tard la Communauté de Communes du Pays de Sommières la veille,
5. SAUR : revalorisation du tarif des redevances assainissement,
Approuvé à l'unanimité
6. Département du Gard : convention de partenariat pour l'entretien et la gestion des carrefours entre les RD999, 194 et 201,
Approuvé à l'unanimité
7. Archives départementales du Gard : conservation des archives « anciennes »,
Accord à l'unanimité
8. Redevance d'Occupation du Domaine Public par ENEDIS,
Accord à l'unanimité
9. Redevance d'Occupation du Domaine Public par France TELECOM,
Accord à l'unanimité
10. AFMTELETHON : demande de subvention
Refus à l'unanimité
11. Questions diverses.
Néant

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,
José MONEL.

